

18-19 mai 2015

# Politique environnementale de l'EPTB Seine Grands Lacs

Dominique AMON-MOREAU, Chef du service directive cadre sur l'eau



Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine

8, rue Villiot - 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 29 29 - Télécopie : 01 44 75 29 30

## 1 – Le cadre

- 1.1 Le patrimoine exceptionnel : aperçu
- 1.2 des protections des labels:

## 2- Des actions obligatoires : respect de la réglementation

- 2.1 La réglementation liée à l'eau = loi sur l'eau
- 2.2 La réglementation liée à la nature = lois sur la nature

## 3- Des actions volontaires

- 3.1 améliorer les connaissances et évaluer
- 3.2 Informer et sensibiliser
- 3.3 Préserver et enrichir la biodiversité

# 1- Un cadre exceptionnel



## Des surfaces significatives

Les terrains des Grands Lacs de Seine représentent au total 10 000 hectares

- 8 000 hectares en eau
- 2000 hectares de rivages
- 39 Km de rives

# Patrimoine exceptionnel: aperçu

5

## Des milieux rares



# Patrimoine exceptionnel: aperçu

## De nombreuses espèces : richesse quantitative



## Des espèces emblématiques : richesse qualitative



**Cigogne noire** : migration post nuptiale



Les grues cendrées (mi-octobre à mi-février)

# Espèces remarquables

Une place de premier choix, en France, en Europe

Espèce	Place de la réserve	
Cigogne noire	1 <sup>er</sup> site de haltes post-nuptiales	
Oies rieuses	2 <sup>ème</sup>	site d'hivernage en France
Oies cendrées	6 <sup>ème</sup>	
Oies des moissons	3 <sup>ème</sup>	
Cygne de Bewick	1 <sup>er</sup>	
Garrot à œil d'or	5 <sup>ème</sup>	
Sarcelle d'hiver	4 <sup>ème</sup>	
Harle bièvre	6 <sup>ème</sup>	
Harle piette	2 <sup>ème</sup>	



Photo: Fabrice Crozet

Barge de Lapponie, Rorippe d'Islande, Lycopse d'Europe....



## Monument de nature / label / reconnaissance internationale

Le plus grand site Ramsar de la métropole



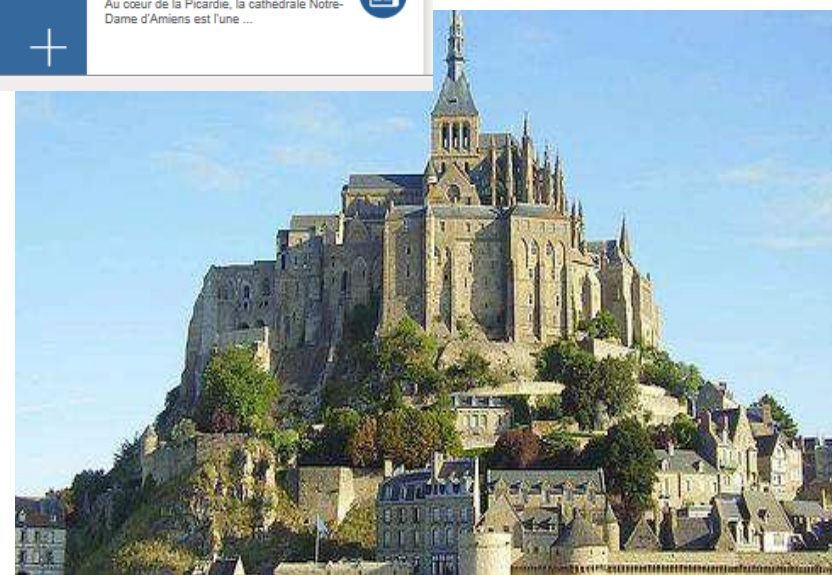
## Patrimoine mondial de l'UNESCO = 38 sites

### Fiche synthétique Le canal du Midi

Construit sous le règne de Louis XIV, de 1666 à 1681, le canal du Midi comporte 328 ouvrages (écluses, aqueducs, tunnels, ponts...) et constitue une réalisation de génie civil hydraulique majeure de l'ère moderne. Son concepteur sut allier la prouesse technique à un souci de l'esthétique architecturale et paysagère.



La cathédrale d'Amiens  
Au cœur de la Picardie, la cathédrale Notre-Dame d'Amiens est l'une ...

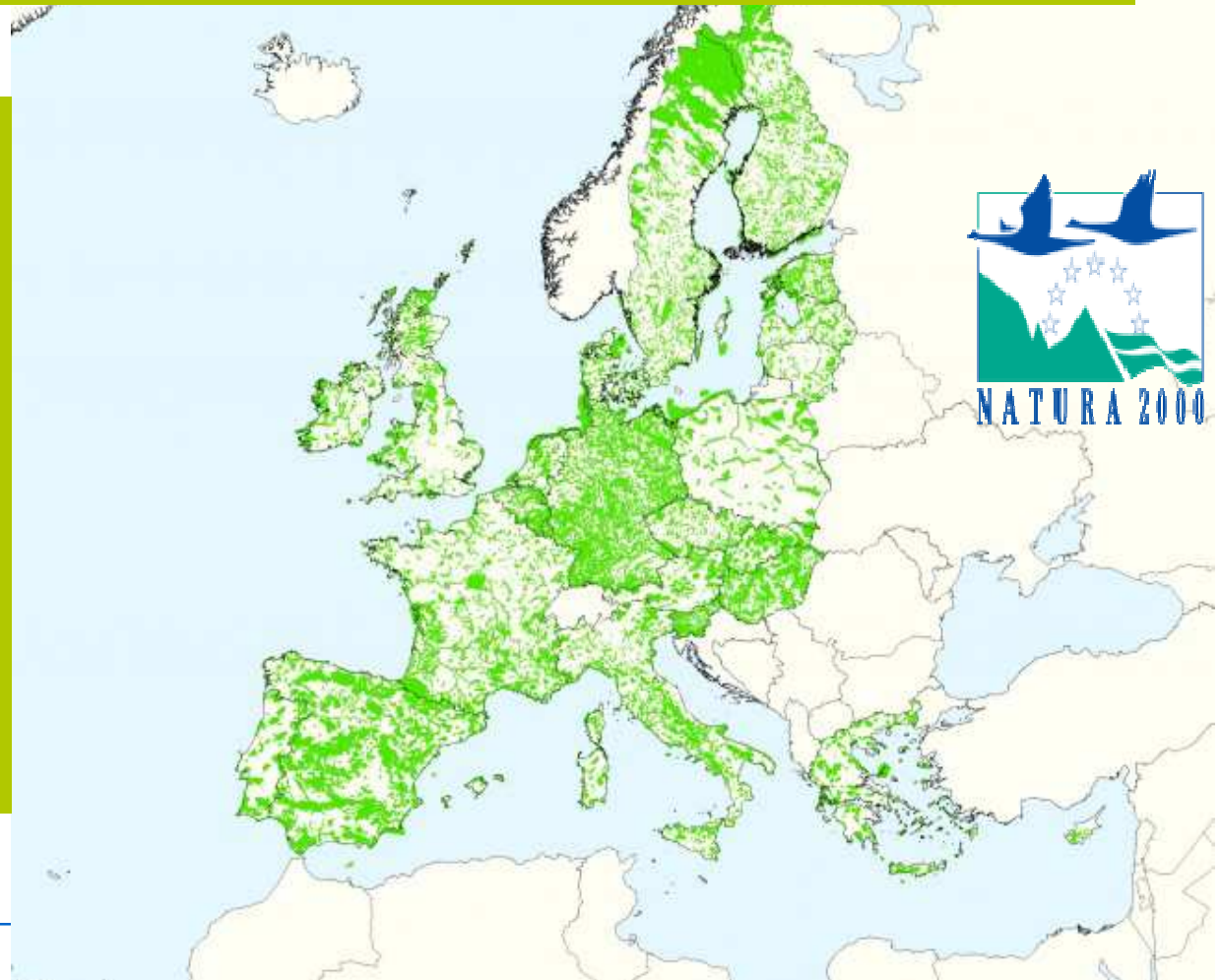


## Monument de nature / monument historique d'intérêt européen

### 6 sites Natura 2000

protection au titre des oiseaux = zone de protection spéciale (ZPS)

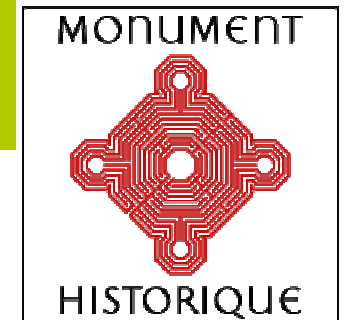
Protection au titre des milieux = zone spéciale de conservation (ZSC)



# Milieux remarquables

Monument de nature / monument historique d'intérêt national

Réserve naturelle nationale de la forêt d'Orient = décret ministériel  
Arrêté de protection de biotope = arrêté préfectoral = rappelle coeur



## 2- Actions environnementales liées à la réglementation



## 2 textes fondateurs

### Directive cadre sur l'eau

Depuis 1992, une directive européenne fixe des objectifs pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau et plan d'eau

### Loi sur l'eau et les milieux aquatiques

Depuis 1993, les opérations de curage, de vidange de barrage, de destruction de frayères nécessitent des autorisations

**Dès que l'on travaille dans l'eau ou à proximité, il y a des règles à respecter.**

# Curage des sédiments du canal d'aménée Seine : loi sur l'eau



- **analyses chimiques** pour connaître la toxicité
- Définir **la destination des sédiments**
  - épanchés en terrain agricole
  - stockés ou traités en décharge contrôlée.

Questions à se poser ?

- **le volume** à curer
- **la nature** des sédiments à extraire.



# Réglementation liée à l'eau: directive cadre européenne

## Continuité écologique

### Objectifs :

- Assurer le franchissement des ouvrages
- Maintenir le mode de fonctionnement des ouvrages

### Mise en œuvre en trois phases :

- l'état des lieux et le diagnostic des ouvrages et des usages associés.
- l'étude et la comparaison des différentes solutions techniques envisageables
- programme fonctionnel



# Réglementation liée à l'eau: directive cadre européenne

**Bon état écologique des plans d'eau et cours d'eau = plan de désherbage**

Loi LABBE du 6 février 2014: abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires

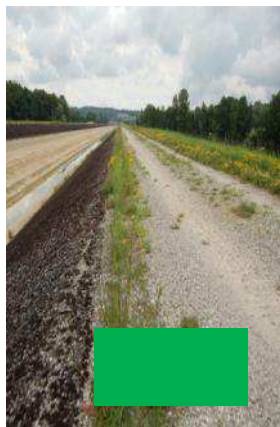
- au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les collectivités (loi NOTRE = 2017)
- au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les particuliers





# Réglementation liée à l'eau: directive cadre européenne

## Plan de désherbage



	<b>espaces structurés:</b> entretien régulier 2 fois toutes les 3 semaines
	<b>espaces traditionnels:</b> entretien régulier toutes les 3 semaines
	<b>espaces champêtres:</b> 2 à 4 passages par saison
	<b>espaces nature:</b> un entretien annuel ou pas d'entretien
	<b>Zone Non Traitée (ZNT)</b>

## Loi sur l'eau et milieux naturels



Site Natura 2000

Les travaux du canal d'aménée Seine impliquent:

- La vidange du canal d'aménée dans le canal de restitution
- Le curage des sédiments
- Le stockage des sédiments

**= demande d'autorisation, document d'incidence Natura 2000 et mesures d'accompagnement**

# Réglementation lié à l'eau: mesures d'accompagnement

19



## Action de compensation : reconnexion de l'Abeille à l'Yonne



Effacement de 2 étangs et aménagement passage de route

## **3- Actions environnementales volontaires**

## 3 axes de travail:

- AXE 1: améliorer la connaissance et évaluer
- AXE 2: sensibiliser, former
- AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité

## 8 orientations:

- ✓Recensement et mise en cohérence des données existantes
- ✓Évaluation de l'environnement liée aux travaux de génie civil
- ✓Développement de partenariats avec des organismes spécialisés
- ✓Informer et sensibiliser
- ✓Plan haies
- ✓Plan zones humides et mares
- ✓Plan plantes invasives
- ✓Plan prairies

**40 actions opérationnelles**

# AXE 1: Améliorer les connaissances et évaluer

23

## Plan de surveillance des eaux: qualitatif et quantitatif



Ajuster les lois d'ouvrage et créer ou mettre à jour des courbes de tarage (courbes hauteur-débit).

34 stations de suivi  
Plan d'eau : 4 fois/an  
Cours d'eau: 12 fois/an  
20 000 données



Suivi/ objectifs fixés pour atteindre le bon état écologique 2015

# AXE 1: Améliorer les connaissances et évaluer

## Evaluation des impacts travaux





# AXE 1: Améliorer les connaissances et évaluer

## Suivi de l'état de santé des milieux et conseils en environnement: partenariats

Structure partenaire	Nature des actions	Financeurs associés	Début partenariat
Programme Interdisciplinaire de Recherche en Environnement sur le bassin de la Seine (PIRFN)	recherche appliquée sur le bassin de la Seine	AESN, collectivités territoriales	1989/1993
Ligue de protection des oiseaux (LPO)	suivi migrations grues, fête des grues accueil du public sauvetage amphibiens		1993
Office National de la Chasse et de la Faune sauvage "garde zone humide"	suivi hérons sterne pierregarin gd cormoran anatidés oiseaux haies oiseaux milieux ouverts	Conseil régional CA, AESN	2008
PNRFO/ réserve nationale de la forêt d'Orient	suivis scientifiques, opérations de génie écologique, animation	Etat, AESN, Union Européenne	2007
PNRFO/ plan "Grands Lacs"	diagnostic, élaboration plan de gestion, évaluation scientifique		2005

90 000€/an  
en destination des partenaires techniques et scientifiques :

**Convention recherche partage**  
(recherche appliquée sur territoires)

**Convention d'assistance technique:** connaissance, sensibilisation

# AXE 2: Sensibiliser et informer

Plus d'arbres, plus de vie



# AXE 2: Sensibiliser et informer

## Opération « j'aime les rives propres »



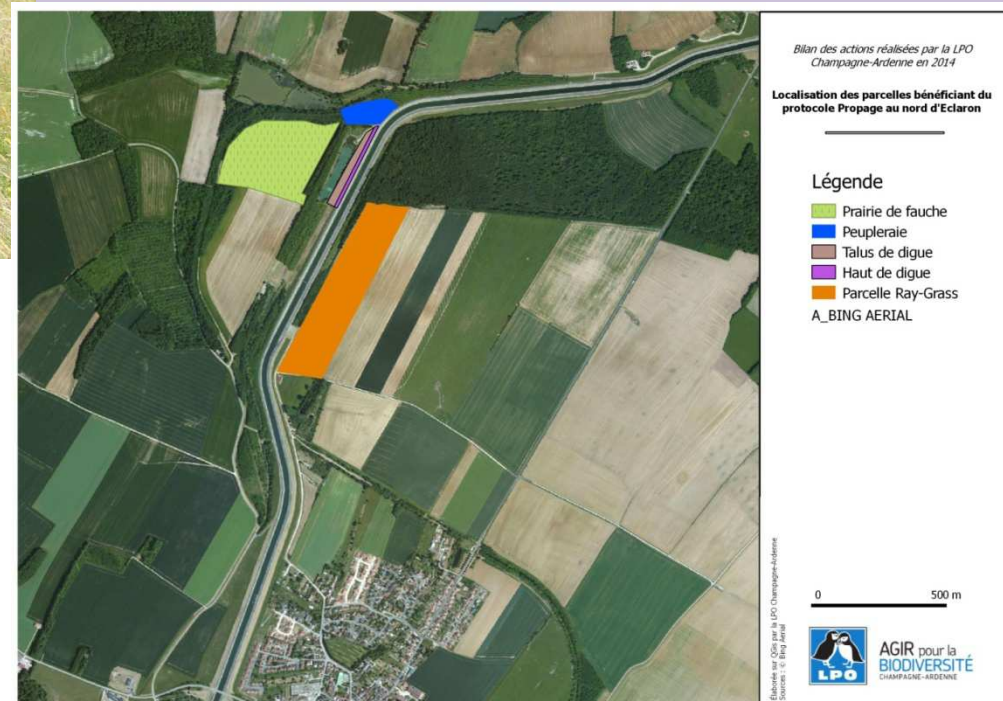
# AXE 2: Sensibiliser et informer

## Evaluer les modes de gestion par les agents pour mesurer les effets



### Sciences participatives: protocole PROPAGE

- évaluer l'incidence des pratiques de gestion par les insectes
- parcours aléatoire de 10 minutes dans une parcelle donnée = papillons diurnes comptabilisés sur une fiche de renseignements.



# AXE 2: Sensibiliser et informer

formation



# JOURNEE DE DEMONSTRATION DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES



# AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité

## La biodiversité, à quoi ça sert ?

### ▶ À FOURNIR DES BIENS AU QUOTIDIEN






### ▶ À RENDRE DES SERVICES IRREMPLAÇABLES



# AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité

## La biodiversité en chiffres

		
<p><b>+ de 70 %</b> des cultures, soit 35 % du tonnage de ce que nous consomons, dépendent d'une pollinisation animale (en particulier des insectes).</p>	<p>La biodiversité fournit en biens et en services près de <b>2 X</b> la valeur de ce que produisent les humains chaque année.</p>	<p>Elle est notre <b>PHARMACIE !</b> Nos médicaments viennent, pour la plupart, de molécules issues des plantes ou des animaux. Comme l'aspirine qui s'inspire de l'écorce de saule.</p>



# AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité

## Plan haies

- Gestion en fonction des contraintes
- Broyage des rémanents
- Formation à la taille
- Nouvelles plantations
- Evaluation des mesures



# AXE 3: Préserver et enrichir la biodiversité

## Résultats attendus

- 34 700 m<sup>2</sup> taillés en 2009
- 13 050 m<sup>2</sup> taillés en 2018
- En 2018 = volume X 10
- 2000 heures de travail/an
- 33 000 € le coût annuel entretien
- 77 espèces d'oiseaux



## Valoriser les haies du lac du Der

UN PLAN DE GESTION POUR OPTIMISER LEUR POTENTIEL ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGER

**À quoi servent des haies ?**

- À sécuriser**  
Les haies protègent le public, en encadrant l'accès aux secteurs dangereux ou en proximité de routes.
- À accueillir**  
Elles jalonnent les sentiers et organisent le cheminement des visiteurs.
- À embellir un site**  
Une haie apporte une plus-value paysagère lorsqu'elle est soignée harmonieusement.
- À enrichir le milieu naturel**  
Elles peuvent accueillir des niches vivants d'ours, herse, et leur offrir un refuge proche à leurs déplacements.

**Le plan de gestion des Grands Lacs de Seine**

Les objectifs de ce plan de gestion sont d'adapter des pratiques de gestion plus respectueuses des milieux vivants, d'améliorer les diversifs fonctionnels des haies, d'optimiser leurs fonctions paysagères et écologiques.

**Que va changer le plan de gestion ?**

- Un paysage embelli**  
Les haies seront structurées en fonction des points forts paysagers. Elles cadreront les points d'accueil, amélioreront les cheminement.
- Des espèces diversifiées, un milieu naturel plus varié**  
La structure de la haie va changer en hauteur et en épaisseur, cela permettra l'implantation opportuniste de nouvelles espèces lors annuelles ou séquentielles. Localement, les haies pourront être reliées aux bosquets adjacents par la suite de plantation de plants forestiers.
- Une appréciation écologique et économique des changements**  
Le plan de gestion établi sur 10 ans permet de planifier les interventions et de définir à travers un suivi scientifique les changements intervenus. En fonction des résultats, les orientations pourront évoluer.

**Les haies du lac du Der en chiffres**

- 34 km de haies
- 71 tronçons répartis sur 440 sites
- 34 700 m<sup>2</sup> taillés en 2009
- 13 050 m<sup>2</sup> taillés en 2018

# AXE 3: Préserver et enrichir la biodiversité

35

## Préservation des zones humides

- création de mares
- restauration de mares
- aménagement zones de frayères
- plantation bord de cours d'eau
- Entretien et aménagement des roselières, des anses et queues de retenue



## Résultats attendus



Les zones humides **diminuent l'intensité des crues** et les dommages causés par le inondations.  
Les zones humides **ralentissent le ruissellement** évitant les brusques montées d'eau  
Les zones humides **restituent l'eau à l'étiage** permettant le maintien des activités agricoles

1/3 des 277 espèces d'oiseaux nicheurs métropolitains sont inféodés au ZH



# AXE 3: Préserver et enrichir la biodiversité

## Plantes invasives

Les plantes invasives **affaiblissent** la biodiversité.  
Certaines **causent** des problèmes de santé



Ambrosie



Renouée du Japon



# AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité

## Plan prairies

- en interne
- Autorisation d'occupation Temporaire (AOT)



Tonnage de foin	hectares
140,11	41,95
680,02	246,94
<b>820,13</b>	<b>326,53</b>

### Prescriptions environnementales:

- fauche tardive après le 7 juillet
- pâturage avec regain pour les oies
- pâturage extensif pour les orchidées

# AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité

## Plan prairies

Autorisation  
d'occupation  
Temporaire (AOT)

1 ovin adulte =	0,15 UGB
1 chèvre adulte =	0,2 UGB
1 vache =	1 UGB

Lieu	lac-réservoir	superficie en ha
île de Chantecoq	Marne	24
pied digue cuvette	Marne	7,89
divers sites	Marne	5,22
presqu'île de Charlieu	Aube	69
rappelle cœur	Aube	10,06
dépôt Caron/canal jonction/Radonvilliers	Aube	7,39
prise d'eau Seine Courtenot	Seine	7,31
anse picarde Géraudot	Seine	4
rives aval de Pannecièrre	Yonne	5
		<b>139,87</b>



### Prescriptions environnementales:

- pâturage extensif pour les orchidées ou pour les oies

# Abattage de peupliers pour reconversion en prairies

40

Réhabilitation de prairies : 3 200 peupliers abattus

Constat :

- Peupleraies implantées aux dépens de prairies
- Arbres malades ou devenus dangereux
- Entretien compliqué des parcelles

Opération :

- Abattage des peupliers et arasement des souches
- Réhabilitation des prairies par réensemencement avec plantes locales (Educaflore)





# AXE 3: préserver et enrichir la biodiversité



**Merci de votre attention**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Pour en savoir plus : [www.seinegrandslacs.fr](http://www.seinegrandslacs.fr)